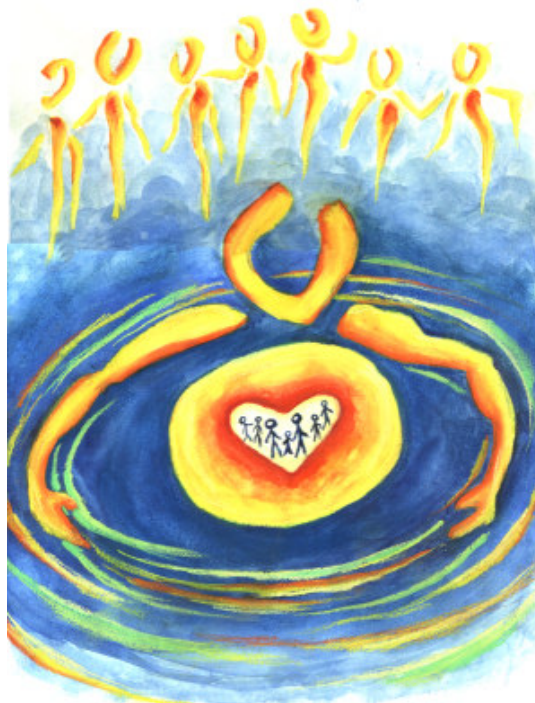


LUXEMBOURG 2009

PROGRAMME COLLOQUE 2009

« AUTOUR DES FAMILLES EN CRISE:
SENS ET COHÉRENCE DES
NOUVELLES PRATIQUES »



ASSOCIATION INTERNATIONALE
FRANCOPHONE DES
INTERVENANTS AUPRÈS
DES FAMILLES SÉPARÉES

(A.I.F.I.)

4^{ème} Colloque international
les 14, 15, 16 Mai 2009

à MERSCH (Grand-Duché du Luxembourg)

53, rue Grande-Duchesse Charlotte L-7520 Mersch (LU)

Sous le Haut Patronage de son Altesse Royale la Grande-Duchesse

Colloque organisé par

l'AIFI

Sous le Haut Patronage de son Altesse Royale la Grande-Duchesse

en lien avec :



LE GOUVERNEMENT
du Grand-Duché de Luxembourg

**le Ministère de la Famille et de l'Intégration
du Grand-Duché du Luxembourg**



le Centre de Médiation asbl
24-26, Place de la Gare L – 1616 Luxembourg
☎ +352 27 48 34 – 1

Chers membres de l'AIFI,
Chers congressistes,

Le quatrième colloque de l'AIFI se tiendra à Mersch au Luxembourg les 15 et 16 mai 2009. Il sera précédé d'un pré-colloque le 14 mai lequel vous proposera des visites, des échanges et des débats sur des thèmes d'actualité tels que la parole de l'enfant en médiation, les groupes d'échanges et de soutien pour les enfants de parents séparés, la protection de l'enfance et les changements récents en ce domaine, l'état de recherches, la médiation familiale à distance et internationale : déontologie et réseautage.

Le colloque 2009 s'intéressera particulièrement aux nouvelles pratiques mises en place pour répondre aux mutations des familles contemporaines. Vous pourrez bénéficier de l'expertise de plusieurs professionnels provenant de la Belgique, du Canada, de la France, du Luxembourg, de la Pologne et de la Suisse. Afin de répondre aux divers besoins de connaître, de confronter des points de vue différents et de partager des expériences, nous avons prévu des conférences plénières, des ateliers et une table ronde-débat.

Les travaux de ces journées seront reproduits et constitués en « Actes du colloque » afin que nous puissions garder en mémoire ces connaissances et ces réflexions et les diffuser à tous ceux qui n'auront pas eu la chance d'être présents à Mersch. Ce pré-colloque et ce colloque ont pu être organisés grâce au soutien de divers organismes tant au Canada qu'en Europe. Nous leur transmettons notre profonde gratitude.

C'est donc avec fierté que nous vous présentons le programme de ces trois jours. Il s'agit d'un grand rendez-vous, souligné par la présence remarquée de l'Organisation internationale de la Francophonie qui délèguera sa représentante non seulement pour ouvrir notre quatrième colloque mais pour participer à l'ensemble de nos travaux du 14 au 16 mai 2009.

Véritable plate-forme internationale d'informations, d'expertises, de connaissances, de recherches et d'actions novatrices pluridisciplinaires sur la problématique des familles séparées, l'AIFI illustre depuis 2003, la richesse de son organisation en tenant entre autres un tel événement à tous les deux ans dans l'espace francophone.

Je vous invite donc avec chaleur et empressement à vous inscrire en grand nombre à ce colloque 2009 et bien sûr à devenir membre de l'AIFI.

En tant que Présidente de cette Association internationale francophone, je serai heureuse de vous accueillir à Mersch au Luxembourg, pays appelé : « le paradis des randonneurs ».

Sincèrement vôtre,



Lorraine Filion
Présidente

Autour des familles en crise Sens et cohérence des nouvelles pratiques

La famille change. Elle connaît dans nos sociétés une mutation profonde teintée par la conscience de plus en plus forte d'une éthique humaniste, fondée sur les droits imprescriptibles de l'individu et de sa liberté. La famille est passée du statut d'institution garante de l'ordre social à celui d'un ensemble d'individus en quête d'identité.

C'est ce passage de liens prescrits à celui de liens choisis qui constitue un élément majeur de fragilisation de la famille.

La réorganisation contemporaine de la parentalité, portée par cette vague de mutations, amène souvent des confusions et des déplacements d'affects dans la reconstruction de liens.

La place de parents a changé ; la légalisation des compétences parentales modifie par conséquent la place de l'enfant.

Dès lors qu'un conflit met en question la compétence parentale ...

Comment intervenir ?

*Faut-il travailler sur l'attachement, sur le conflit, sur la crise ou sur la réorganisation de liens ?
Les différents acteurs de l'accompagnement des familles exercent-ils une régulation qui aurait tendance à rendre les personnes dépendantes ?*

Comment les nouvelles pratiques esquissées à Bruxelles en 2005, questionnées à Lyon en 2007, en lien avec la transformation des relations familiales, sont-elles en adéquation avec les ressources des familles ?

Comment les professionnels de ces différentes pratiques permettent-ils de favoriser de nouvelles façons de construire des liens ?

Et enfin, comment mobiliser les familles par des interventions adaptées et des pratiques cohérentes ?

Tel est le défi de l'AIFI au Luxembourg en 2009

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pour le GRAND DUCHE DU LUXEMBOURG:

- **Monsieur Claude HOUSSEMAND** – président du Comité scientifique du Colloque 2009, professeur de psychologie, directeur du Master en Médiation, Université du Luxembourg, Luxembourg (LU)

Pour la BELGIQUE :

- **Monsieur Jacques BASTIN**, avocat, Belgique (BE)
- **Madame Béatrice COMPAGNION**, juge, Belgique (BE)
- **Monsieur Guy HARDY**, travailleur social, Belgique (BE)
- **Monsieur Jean Louis RENCHON**, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Louvain et avocat, Belgique (BE)

Pour la FRANCE :

- **Madame Béatrice BRENNEUR**, magistrat, France (FR)
- **Madame Jocelyne DAHAN**, médiatrice familiale, France (FR)
- **Monsieur Gérard NEYRAND**, sociologue, France (FR)

Pour la POLOGNE :

- **Madame Hanna KUBICKA**, pédagogue sociale, Chaire de Pédagogie sociale, Lodz, Pologne (PL)

Pour le QUÉBEC (Canada) :

- **Madame Ghislaine BROSSEAU**, travailleuse sociale, secrétaire et Directrice générale de l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec, Québec (CA)
- **Monsieur Oscar D'AMOURS**, juge retraité, Cour du Québec, Chambre de la Jeunesse et vice-président de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille, Québec (CA)
- **Monsieur Luc DEMERS**, conseiller professionnel, ACJQ, Québec (CA)
- **Madame Lorraine FILION**, présidente de l'AIFI, travailleuse sociale, Centre Jeunesse de Montréal, Québec (CA)

Pour la SUISSE:

- **Monsieur Eric D. WIDMER**, professeur, Département de sociologie, Université de Genève, Suisse (CH)

COMITE ORGANISATEUR

Responsable du Comité Organisateur :

Monsieur Paul DEMARET, secrétaire de l'AIFI, coordinateur du Centre de Médiation asbl, Master Européen en Médiation, Luxembourg (LU)

Membres du Comité Organisateur au Luxembourg :

- **Madame Nathalie KEIPES**, attaché de Gouvernement, Ministère de la Famille et de l'Intégration
- **Madame Karin KREMER**, directrice du Mierscherkulturhaus
- **Madame Diane MEYER**, juriste, Certificat Européen en Médiation Familiale Internationale (CEMFI), Centre de Médiation asbl
- **Monsieur Ernest MULLER**, psychologue, Ministère de la Famille et de l'Intégration
- **Madame Elisabeth RIBEIRO**, assistante sociale, Certificat Européen en Médiation Familiale Internationale (CEMFI), Centre de Médiation asbl
- **Madame Marie Anne RODESCH-HENGESCH**, présidente de l'Ombuds-Comité fir d'Rechter vum Kand - ORK – *Ombuds-Comité pour les droits de l'enfant* -
- **Madame Sandy ROULLING**, psychologue diplômée, formée à l'approche centrée sur la personne selon Carl Rogers et à la médiation, Centre de Médiation Socio-Familiale de la Fondation Pro Familia
- **Madame Sylvie SCHARES**, licenciée en politiques et pratiques de formation, MAS (médiation), coordinatrice à Espace Parole – *Cellule de médiation affiliée au CPF*
- **Monsieur Ralph SCHROEDER**, Conseiller de Direction 1^{re} classe, Ministère de la Famille et de l'Intégration
- **Madame Carine WANTZ**, assistante sociale stagiaire, ORK - *Ombuds-Comité pour les droits de l'enfant* -

Membres du Comité Organisateur au sein de l'AIFI :

- **Madame Lorraine FILION**, présidente de l'AIFI, Québec (CA)
- **Madame Monique STROOBANTS**, vice-présidente de l'AIFI, Belgique (BE)
- **Monsieur Pierre HAMEL**, trésorier de l'AIFI, Québec (CA)
- **Monsieur Jacques BASTIN**, Belgique (BE)
- **Madame Violaine BELZILE**, Québec (CA)
- **Monsieur Georges DOUARRE**, France (FR)
- **Monsieur Pierre GRAND**, France (FR)
- **Monsieur Harry TIMMERMANS**, Québec (CA)
- **Madame Ewa MARYNOWICZ-HETKA**, Pologne (PL)
- **Monsieur Jean Louis RENCHON**, Belgique (BE)
- **Madame Pauline WENGER**, Suisse (CH)

Renseignements sur le colloque

Paul DEMARET

paul.demaret@mediation.lu

Responsable du Comité Organisateur du Colloque 2009 de l'AIFI

Frais du colloque :

Frais d'inscription : **JUSQU'AU 30 avril 2009 :**

- + PRE-COLLOQUE (« mini-lunch » midi compris)
 - o Membre AIFI – 45 Euros / 71\$ CAD
 - o Non membre AIFI – 60 Euros / 95\$ CAD
- + COLLOQUE (lunch midi compris)
 - o Membre AIFI – 135 Euros / 213\$ CAD
 - o Non membre AIFI – 160 Euros / 252\$ CAD

Frais d'inscription : **A PARTIR DU 1^{er} mai 2009 :**

- + PRE-COLLOQUE (« mini-lunch » midi compris)
 - o Membre AIFI – 80 Euros / 126\$ CAD
 - o Non membre AIFI – 100 Euros / 158\$ CAD
- + COLLOQUE (lunch midi compris)
 - o Membre AIFI – 185 Euros / 292\$ CAD
 - o Non membre AIFI – 210 Euros / 331\$ CAD

Formulaire d'inscription au Colloque :

Tous les participants au colloque et pré-colloque peuvent s'inscrire en ligne sur le site web de l'AIFI : www.aifi.info où ils trouveront le programme complet du pré-colloque et du colloque.

Les européens ont la possibilité de s'inscrire par fax (numéro de fax du Centre de Médiation asbl - +352 / 27 48 34 59)

Les canadiens ont aussi la possibilité de s'inscrire par fax au numéro : 514-954-3451 à l'attention de la secrétaire de l'AIFI.

Pour le paiement des frais du colloque 2009, les participant(e)s ont trois options :

1. **En Europe et au Canada** : sur le site web de l'AIFI www.aifi.info
Paiement en ligne avec VISA OU MASTERCARD
2. **En Europe** : par virement bancaire en euros directement au **compte du Centre de Médiation asbl** :
Banque code BIC : CCPLLULL
Numéro de compte au format IBAN : **LU84 1111 2128 1392 0000**
3. **Au Canada** : par chèque en dollars canadiens en libellant leur chèque à l'ordre de : AIFI et expédier leur chèque à :
Secrétaire de l'AIFI,
Service aux Membres, Barreau du Québec
445 boulevard Saint-Laurent, 5^e étage, bureau 500
Montréal, Québec, Canada H2Y 3T8

Jeudi 14 Mai 2009 – Pré colloque

Le pré-colloque de l'AIFI comprendra

- le matin – de 9h à 12h des séminaires (les options 1-2- 3 et 4)
- l'après-midi des visites (5 possibilités)

LES PARTICIPANT(E)S POURRONT CHOISIR ENTRE LES OPTIONS SUIVANTES :

MATIN - de 9h à 12h – LES SEMINAIRES

Séminaire 1 : Etat des recherches

Les chercheurs des différents pays membres de l'A.I.F.I. se réuniront pour partager les résultats de leurs recherches ainsi que de leurs préoccupations.

Animateur de ce séminaire :

- **Claude HOUSSEMAND**, professeur de psychologie, directeur du Master en Médiation, Université du Luxembourg, Luxembourg (Luxembourg)

Séminaire 2 : La Médiation familiale internationale et à distance : déontologie du médiateur et réseautage

Le séminaire sera une occasion privilégiée de partage entre les présidents et médiateurs des Associations nationales de médiation familiale de divers pays ainsi que des représentants d'institutions intéressées au sujet du guide de bonnes pratiques élaboré par l'AIFI en 2008 (règles définissant le cadre, le déroulement et le fonctionnement de la Médiation Familiale à Distance et Internationale). Il sera également une opportunité de discuter des besoins de formation des médiateurs familiaux et des programmes de formation disponibles.

Le séminaire examinera les modalités de mise en place d'un réseau international de médiateurs familiaux. Enfin, des parents feront part de leur appréciation suite à la médiation familiale internationale dont ils ont bénéficié ; des séquences reproduites sur vidéo seront présentées.

Animatrices de ce séminaire :

- **Jocelyne DAHAN**, médiatrice familiale, directrice du CERME, Toulouse (France)
- **Lorraine FILION**, médiatrice familiale, responsable du service de médiation, Centre jeunesse de Montréal, présidente AIFI (Québec - Canada)
-
- **Agnès VAN KOTE**, médiatrice familiale, directrice de l'APME, Versailles (France)
-

Séminaire 3 : Protection de l'Enfant

Les intervenants psychosociaux et judiciaires se réuniront autour de la notion de la protection de l'enfance.

Quels changements relevés ces dernières années en matière de protection de l'enfance ?

- + Au niveau des familles
 - + Au niveau des professionnels
 - + Au niveau des politiques
- Quels changements peuvent ou doivent être envisagés ?
- + Au niveau des familles
 - + Au niveau des professionnels
 - + Au niveau des politiques

Animateur(trice)s de ce séminaire :

- **Pierrette BRISSON**, travailleuse sociale (Québec – Canada)
- **Marie Anne RODESCH-HENGESCH**, présidente de l’Ombuds comité pour les droits de l’enfant – ORK (Luxembourg)

Séminaire 4 : La parole de l’enfant en médiation et les groupes de parole

Le groupe de parole pour enfants confrontés à la séparation / au divorce de leurs parents : échanges sur la pertinence de ce dispositif d’intervention.

La place de l’enfant dans le processus de médiation : faut-il ou pas le recevoir au cours du processus, comment ? Pourquoi ? Avec quels objectifs ? Débat sur cette question d’actualité.

Animateur(trice)s de ce séminaire :

- **Pierrette MEISCH**, licenciée en santé publique, criminologue, formée à l’approche systémique et à la médiation, directrice à la Fondation Pro Familia, Dudelange (Luxembourg)
- **Sandy ROULLING**, psychologue diplômée, formée à l’approche centrée sur la personne selon Carl Rogers et à la médiation, Centre de Médiation Socio-Familiale de la psychologue et médiatrice à la Fondation Pro Familia, Dudelange (Luxembourg)
- **Aldo MORRONE**, médiateur familial, Centre jeunesse de Montréal (Québec – Canada)

APRES-MIDI - de 14h à 17h – LES VISITES – (une visite au choix)

1. Sentier des Droits de l’Enfant : dans le Nord du Pays, à Heinerscheid

Ce parcours d’une longueur de 6.7 km est accessible à tous les usagers.

*Le sentier prend son départ à la mairie de Heinerscheid (2, Kierchestrooss), part ensuite en direction de (je supprimerais «part ensuite en direction de» et remplacerait par « pour se diriger vers» Hupperdange, traverse ce village ainsi que le hameau de Kaesfurt et revient à la case départ. Les 10 stations font découvrir des paysages et des monuments particuliers qui rappellent l’histoire des habitants de la commune et **qui évoquent des préoccupations particulières de la Convention relative aux droits de l’enfant (ONU 1989).***

2. Treff-punkt : espace rencontre à Dudelange

Le service Treff-Punkt constitue un lieu pour l’exercice du droit de visite entre enfants et parents quand cet exercice a été bloqué, interdit ou rencontre des difficultés majeures. Depuis 2003 une antenne du service, le service Treff-Punkt Prison, fonctionne dans le cadre du centre pénitentiaire de Schrassig.

3. Cité judiciaire : visites des nouveaux bâtiments inaugurés en 2008 à Luxembourg-ville

La première pierre pour la construction de la cité a été posée le 7 octobre 2003. Lors de la séance solennelle, le ministre de la Justice, Luc Frieden, et l’ancienne ministre des Travaux publics, Erna Hennicot-Schoepges, ont symboliquement scellé un Code civil dans les fondations du chantier.

La cité judiciaire sur le plateau du Saint-Esprit a été officiellement inaugurée le 6 octobre 2008 en présence de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse.

4. La Supervision Collégiale : Centre de Médiation asbl à Luxembourg
*L'Association sans but lucratif « Centre de Médiation » a été créée en 1998.
Le Centre de Médiation asbl fonctionne avec une équipe de « permanents » et avec des médiateur(trice)s « vacataires ».
La Supervision Collégiale mise en place au Centre de Médiation asbl permet une remise en question des médiateur(trice)s dans l'action ...*

5. Groupes de parole : Centre de Médiation Socio-Familiale de la Fondation Pro Familia Dudelange
*Le Centre de Médiation Socio-Familiale a été inauguré en 2005.
Actuellement, il propose, comme son nom l'indique, des médiations socio-familiales mais également des « Groupes de parole – Séparation Divorce ».*

18h30 – 20h00 : Cocktail offert par la mairie de Mersch

Vendredi 15 Mai 2009

08h15 – 09h15 : Accueil

09h15 – 09h45 :

- ✚ Mot de la Présidente de l'AIFI, Madame Lorraine FILION
- ✚ Allocution d'ouverture du colloque par Madame Dilek ELVEREN, Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Chargée de l'intégration de l'égalité des genres – Direction de la planification stratégique, représentante de l'Administrateur de l'OIF, M. Clément Duhaime.
- ✚ Allocution de Madame Marie-Josée JACOBS, Ministre de la Famille et de l'Intégration du Grand-Duché du Luxembourg

10h00 : **Plénière :** *Comment intervenir auprès des familles qui changent ?*

Les familles se métamorphosent, les liens se modifient, une déconstruction s'opère, une déliaison pourrait-on dire ? Nous sommes loin de voir le terme de ces changements. C'est ce qui a poussé certains sociologues à renoncer à parler de modèles familiaux. Un processus de transformation est en cours. La fragilisation des liens familiaux peut-elle être pensée non de manière négative, mais comme une potentialité de changements susceptibles de conduire à des enrichissements tant individuels que collectifs. Sans doute reste-t-il maintenant à réfléchir à de nouvelles relations que l'on peut percevoir ?

Conférencier(ère)s :

- ✚ Madame Béatrice BRENNEUR, magistrat, France (FR)
- ✚ Madame Simone FLAMMANG, premier substitut au Parquet de Luxembourg, Luxembourg (LU)
- ✚ Monsieur Jean DE MUNCK, professeur de philosophie à l'Université de Louvain, Belgique (BE)

Modérateur : (LU)

Pause : 11h- 11h15

12h30 – 14h00 : Lunch

Ateliers après-midi : de 14h à 17h

Comment faire en sorte que les familles soient mises en position de sujets, capables d'agir sur leur histoire de vie en acteurs responsables et créatifs ?

Atelier 1 Environnement familial des enfants de familles séparées et recomposées : constances et nouveaux repères

Intervenant(e)s :

- ✚ **Madame Marie-Christine SAINT-JACQUES**, travailleuse sociale et professeure École de service social, Université Laval ...
 - – ETAT DES LIEUX AU QUEBEC
- ✚ **Mesdames Lucyna TELKA**, professeur et **Hanna KUBICKA**, professeur, Chaire de Pédagogie sociale, Lodz
 - – ETAT DES LIEUX EN POLOGNE
- ✚ Conférencier(ère) à confirmer

Animatrice : **Madame Violaine BELZILE**, avocate (CA) Administratrice AIFI

Rapporteur : Etudiant(e) Master en Médiation, UNILU

Atelier 2 Collaboration interdisciplinaire : intérêts et méthodes

Intervenant(e)s :

- ✚ **Madame Danielle NADEAU**, psychologue, Centre Jeunesse de Québec, Québec
 - La collaboration du clinique et du judiciaire et formation d'attitudeLa lecture de la réalité sociale par les professionnels de différentes disciplines travaillant auprès des familles en transition sera abordée. Des résultats recueillis auprès de 60 magistrats de la Cour du Québec seront discutés sous un angle très appliqué, dans une préoccupation d'amélioration des pratiques professionnelles interdisciplinaires.
- ✚ **Madame Isabelle VAN KERCKHOVE**, juriste et médiatrice, Belgique
 - Réflexions sur les modes de collaborations interdisciplinaires au sein de la pratique et de la formation en médiation familiale en BelgiqueQu'en est il en Belgique actuellement de l'articulation, autour de la médiation familiale, des différents intervenants concernés par la problématique des familles séparées. Illustration des complémentarités intéressantes comme des impasses rencontrées par les médiateurs, au départ d'exemples concrets tels que la collaboration entre médiateurs, psychothérapeutes et juristes ainsi que certaines expériences de formation.
- ✚ **Monsieur Claude LARIVIÈRE**, travailleur social, professeur, Université de Montréal, Québec
 - La collaboration interprofessionnelle : Les conditions à réunir pour la réussirLe travail auprès de familles séparées demande fréquemment la collaboration d'intervenants dont l'expertise professionnelle est à la fois différente et complémentaire. Cela nécessite la maîtrise d'habiletés et de connaissances spécifiques sur le travail en coopération. Cet atelier fera le point sur nos connaissances à ce sujet.

Animateur : **Monsieur Pierre HAMEL** (CA), avocat, Centre Jeunesse de Montréal, Administrateur AIFI

Rapporteur : Etudiant(e) Master en Médiation, UNILU

Atelier 3 Comment favoriser un espace de dialogue entre les personnes en crise ?

Intervenant(e)s :

- ✚ **Madame Elise-Mercier GOUIN**, psychologue, Centre Jeunesse de Montréal, Québec
 - L'expertise psychosociale, espace de solution

L'expertise psychosociale permet aux experts pendant le processus judiciaire d'aider les familles. À travers l'évaluation, l'approche adoptée permet de sensibiliser les membres de la famille à l'importance de participer à la recherche d'une solution à la crise parce que ce sont eux qui par la suite la mettront en application.

- ✚ **Monsieur Marc JUSTON**, magistrat, France
 - Réflexion d'un magistrat pour une nouvelle justice familiale

Le Juge aux Affaires Familiales, avec tous les Acteurs Judiciaires, notamment les Avocats et les Médiateurs Familiaux, doit en permanence se poser la question de savoir ce qu'il convient de faire pour éviter les conséquences trop souvent désastreuses, notamment pour les Enfants, d'un divorce conflictuel, d'une séparation conflictuelle. Le Magistrat doit tout mettre en œuvre pour que la rupture d'un couple ne soit pas irrémédiablement synonyme de naufrage d'une relation et d'une famille. Ce qui doit être encouragé dans toutes les situations conflictuelles, c'est le Dialogue, la Recherche du Dialogue.

- ✚ **Madame Diane CHARTRAND**, avocate, Québec
 - Le droit collaboratif : une solution créative et efficace

Au cours des dernières années, une nouvelle approche pour résoudre les conflits juridiques familiaux est née : le droit collaboratif. Ce processus répond aux besoins de la famille qui nécessite une aide constructive lors de la rupture familiale. Il s'agit d'un processus de résolution de conflits sans la menace d'avoir recours au tribunal. À travers ce processus, tous les efforts possibles pour négocier une entente juste et raisonnable sont mis en œuvre et ce, en se concentrant sur les questions de fond et les intérêts des deux parties et de leurs enfants.

Adhérer à ce nouveau processus, c'est favoriser une solution créative et gagnante pour la famille.

Animateur : **Madame Pauline WENGER,(CH)**, avocate, Administratrice AIFI

Rapporteur : Etudiant(e) Master en Médiation, UNI LU

Atelier 4 Reconnaître la fragilité du lien parental : quelles actions possibles ?

Intervenant(e)s :

- ✚ **Madame Nadia DE VROEDE**, magistrat au Parquet Général, Bruxelles, Belgique

- ✚ **Madame Marianne WARNANT**, avocate et médiatrice Bruxelles, Belgique

- ✚ **Madame Nathalie UYTTENDAELE**, avocate et médiatrice Bruxelles, Belgique
 - Réflexions et actions sur la perte du lien parental

Trop souvent, la justice se révèle impuissante face à des situations dans lesquelles un parent n'a plus le moindre contact avec son ou ses enfants. De manière à rencontrer cette problématique, nous nous sommes informées des réflexions et des pratiques développées par tous les secteurs professionnels qui y sont confrontés et en avons tiré les enseignements théoriques et concrets afin de définir un projet d'action.

- ✚ **Madame Francine CYR**, psychologue et professeur, Université de Montréal, Québec
 - Soutenir la coparentalité dans les séparations hautement conflictuelles : Défi ou utopie ?

Des solutions créatrices basées sur la complémentarité interdisciplinaire.

Les dispositifs éprouvés de soutien à la parentalité ne donnent pas de résultats satisfaisants pour les couples qui entretiennent des conflits intenses et durables. Pour ces parents, la communication est très difficile, voire impossible. La mise en place de mesures juridico-thérapeutiques révisées dans le temps offre une alternative prometteuse.

Animateur : **Monsieur Pierre GRAND (FR)**, Administrateur AIFI
Rapporteur : Etudiant(e) Master en Médiation, UNI.LU

17h15 : Fin de la journée

18h30 : Soirée festive facultative : visite guidée de la ville ou Dîner au Golf-Club

Samedi 16 Mai 2009

08h30 – 09h15 : Accueil

Plénière:

09h15 – 10h30

Sens et cohérence des nouvelles pratiques

Le sens c'est la signification. Le sens c'est aussi la direction.

Peut-on s'interroger sur la signification des nouvelles pratiques, des pratiques classiques ?

Quelle articulation entre ces pratiques ? Quelle redéfinition des rôles ?

Conférencier(ère)s :

- ✚ **Monsieur Jean-Louis RENCHON**, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Louvain-la-Neuve et avocat, Belgique (BE)
- ✚ **Monsieur Gérard GUIEZ**, philosophe, Université de Clermont-Ferrand, France (FR)

Modérateur : (LU)

Pause : 10h30-11h

Ateliers: de 11h à 12h45

Comment faire en sorte que les familles soient mises en position de sujets, capables d'agir sur leur histoire de vie en acteurs responsables et créatifs ?

Atelier 5 Comment faire avec le besoin de reconnaissance de la faute de l'autre

Intervenant(e)s :

- ✚ **Madame Marie-Anne RODESCH-HENGESCH** – présidente de l'Ombuds-Comité pour les Droits de l'Enfant – ORK, Luxembourg (LU)
- ✚ **Madame Diane MEYER**, juriste, Certificat Européen en Médiation Familiale Internationale, Centre de Médiation asbl, Luxembourg (LU)
 - Le projet de loi portant réforme du divorce au Grand-Duché du Luxembourg : abolition de la notion de faute ?
 - L'intérêt supérieur de l'enfant

✚ **Monsieur Denis MULLER**, professeur Faculté de théologie et de sciences des religions, Université de Lausanne, Suisse

- Une nouvelle éthique reconstructive pour des liens incertains

L'éthique, souvent attendue comme la réponse à toutes nos fragilités, est elle-même traversée par les incertitudes du temps. Doit-elle soutenir l'autonomie individuelle, ou raffermir les identités communautaires ? Une éthique reconstructive tissera de nouveaux liens entre les droits des individus et leurs besoins de sécurité affective et familiale.

Animateur : **Honorable Marie Gaudreau**, Juge à la Cour Supérieure du Québec, Québec (CA)

Rapporteur : Etudiant(e) Master en Médiation, UNI LU

Atelier 6 L'approche médiation : une pratique bientraitante ?

Intervenant(e)s :

✚ **Madame Pierrette BRISSON**, travailleuse sociale et médiatrice familiale, Québec

✚ **Madame Michèle SAVOUREY**, Médiatrice familiale D.E. Psychologue clinicienne

- L'approche médiation : Une nouvelle pratique professionnelle bientraitante à l'égard des familles aux prises avec la contrainte d'une intervention en protection de l'enfance

Les familles vivent des déséquilibres à répétition et des crises, ceci dû aux nombreuses transformations qu'elles ont à traverser, aux multiples ruptures de liens, à la perte de légitimité de l'autorité traditionnelle. Ces malaises vécus par les familles nécessitent qu'elles soient accompagnées, renforcées dans leurs compétences et responsabilisées. L'approche médiation est une intervention socio éducative, s'inspirant de l'esprit et du processus de médiation, qui leur permettra de gérer la crise et de reprendre leur équilibre.

✚ **A confirmer (FR)**

Animateur : **Jocelyne DAHAN (FR)**, médiatrice familiale, directrice du CERME, Toulouse (France)

Rapporteur : Etudiant(e) Master en Médiation, UNI.LU

Atelier 7 La parentalité sous surveillance : contrôle ou soutien ?

Intervenant(e)s :

✚ **Madame Marie-Jeanne SCHMITT**, responsable du service Treff-punkt – espace –rencontre, Luxembourg (LU)

- L'exercice du droit de visite sous surveillance : l'exercice du droit de visite entre enfants et parents quand cet exercice a été bloqué, interdit ou rencontre des difficultés majeures

✚ **Monsieur Dominic D'ABATE**, travailleur social, Québec

- La coordination parentale – Un suivi innovateur pour les familles en crise

La coordination parentale, qui a son origine aux États-Unis, est une nouvelle approche pour aider et soutenir les parents qui se séparent et divorcent, et leurs enfants, dans la difficile période de transition et de réorganisation. Elle s'adresse aux familles qui vivent des conflits intenses dont la résolution constitue un défi de taille. Le coordonnateur parental fait appel à des techniques utilisées en médiation familiale, en expertise psychosociale et en thérapie pour guider la famille vers une meilleure harmonie. Il s'agit, en quelque sorte, d'une prise en charge et d'un suivi intensif de la famille pour l'application de jugements ou d'ententes relativement à la garde et aux droits d'accès des enfants.

Animateur : **Agnès VAN KOTE (FR)**, médiatrice familiale, directrice de l'APME, Versailles (France)

Rapporteur : Etudiant(e) Master en Médiation, UNI.LU

Atelier 8 Hommes et femmes : quelle incidence ?

Intervenant(e)s :

- ✚ **Monsieur Gilbert GRAF**, Luxembourg (LU), enseignant et éducateur, Diplôme Universitaire en Médiation
 - La perspective du genre au cœur de la médiation

- ✚ **Monsieur Steve AUDET**, travailleur social, Québec – Canada (CA)
 - Aider les hommes en rupture amoureuse : Un modèle d'intervention écosystémique développé au QuébecAutonHommie, un organisme communautaire situé à Québec, accueille et soutien depuis près de 25 ans des hommes en rupture amoureuse. Au début des années 2000, ces services ont été évalués puis réorganisés à partir du cadre d'analyse écosystémique. La communication présente l'évaluation des services effectuée après quelques années d'expérimentation.

Animateur : **Madame Monique STROOBANTS** , médiatrice familiale, formatrice, Administratrice AIFI (BE)

Rapporteur : Etudiant(e) Master en Médiation, UNILU

12h45 à 14h15 : Lunch servi sur place

*Le Samedi 16 mai 2009 aura lieu l'Assemblée Générale de l'AIFI durant le « lunch »
(activité réservée aux membres en règle de l'AIFI).*

Ordre du jour à déterminer

14h30 : Plénière en après-midi : Table ronde- débat

Nouvelles pratiques : champ psycho-social et juridique

Débat modéré par **Monsieur Gérard POUSSIN**, professeur émérite en psychologie, France (FR)

*La vision du droit et les pratiques de la justice qui organisent les rapports entre les personnes sont-elles suffisamment en lien avec les transformations constatées ?
Les nouvelles pratiques suscitent pourtant engouement et sont encore loin d'être une panacée universelle. Pluriprofessionnalités, pluridisciplinarités, tels sont les maîtres mots des nouvelles pratiques pour prétendre à l'universalité.*

Conférenciers :

- ✚ **Monsieur Dominique GOUBAU**, professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Laval, Québec (CA)

- ✚ **Monsieur Gilbert PREGNO**, psychologue, directeur du Centre de Ressources et de Formation Familiale et Professionnelle (CERES), Soleuvre (LU)
- ✚ **Monsieur Jacques FAGET**, sociologue, Bordeaux (FR)

16h30

Conclusions : Un « témoin » des échanges tenus tout au long du colloque tire ses conclusions « profanes ».

17h00 Mot de Lorraine Filion , Présidente de l'AIFI

Passage de témoin à la Suisse pour l'organisation du Colloque en 2011

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements sur le colloque

CONSULTER LE SITE WEB DE L'A.I.F.I.

www.aifi.info

Adresse du Colloque :

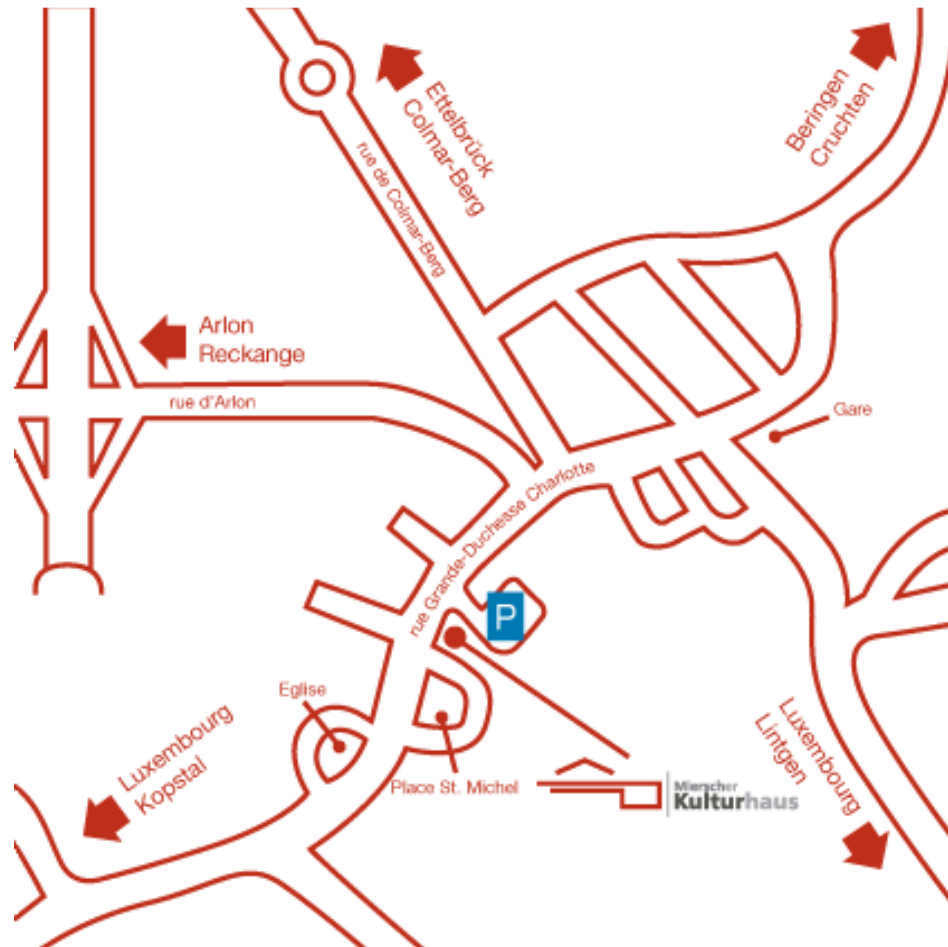
Maison de la Culture de Mersch - Mierscher Kulturhaus

53, rue Grande-Duchesse Charlotte

L-7520 Mersch

La Maison de la Culture de Mersch est accessible aux personnes à mobilité réduite

<http://www.kulturhaus.lu/>



La maison de la Culture de Mersch se trouve à 5 minutes de marche de la gare de Mersch.

Depuis la gare de Luxembourg-ville, vous mettrez 20 minutes jusqu'à la gare de Mersch.

Pour vous loger à Luxembourg-ville :

✚ Auberge de Jeunesse : <http://www.youthhostels.lu/>

✚ Mercure Grand Hotel Alfa Luxembourg

<http://www.accorhotels.com/fr/hotel-2058-mercure-grand-hotel-alfa-luxembourg/index.shtml>

✚ Hôtel Novotel Luxembourg Centre

<http://www.accorhotels.com/fr/hotel-5556-novotel-luxembourg-centre/location.shtml>

✚ **Office National du Tourisme Luxembourg** <http://www.ont.lu/>

OFFICE NATIONAL DU TOURISME

68-70 boulevard de la Pétrusse (siège)

P.O. Box 1001

L-1010 LUXEMBOURG

Tél.: (+352) 42 82 82 10

info@visitluxembourg.lu

<http://www.visitluxembourg.lu>